

RÈGLEMENT **(in english below)**

Le 12^e concours international de Piano de Mayenne aura lieu au Conservatoire I.B. Bellocq (éliminatoires), et au Théâtre de Mayenne (finale) les jeudi 11, vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 avril 2019.

Le concours est ouvert aux pianistes de toutes nationalités, âgés de moins de 32 ans au 1^{er} janvier 2019.

Les récompenses (*sous réserve des partenariats en cours*) :

- 1er prix (Conseil Général de la Mayenne) ,

1 récital lors de la saison 2018/2019 de Piano à Mayenne

1 récital lors du Festival des dracenuits

Possibilité d'enregistrer un cd à l'Académie Internationale de musique Aquiles delle Vigne - Coimbra (Portugal)

- 2ème prix (Communauté de Communes du Pays de Mayenne),
- 3ème prix (Pays d'Art et d'Histoire),
- Prix Spécial Albert II de Monaco
- Prix du Public ,
- Prix du pianiste le plus prometteur (Piano et Cie)
- Prix coup de cœur du Château de Bourgon
- Prix des lycéens

Les bulletins d'inscription sont à envoyer avant le 09 mars 2019.

Le jury sera composé de personnalités du monde musical et ses décisions seront sans appel.

Les candidats s'y présenteront dans un ordre fixé par tirage au sort. Le concours comprend deux épreuves : les éliminatoires et la finale.

La direction du concours se réserve le droit d'autoriser l'enregistrement radio et la télédiffusion des séances du concours, ainsi que la prise de photographies, et d'en réaliser l'enregistrement sur tout support d'image, d' audio ou de vidéos, au profit du concours international de piano.

Au cas où un des candidats s'avérerait être l'élève d'un des membres du jury, ce dernier ne participera pas à la notation.

Les candidats ne peuvent prétendre à aucun cachet ni aucun droit. En cas d'insuffisance de participants, la direction se réserve le droit d'annuler le concours. A contrario, une sélection serait effectuée sur dossier si le nombre de participants s'avérait trop important (35 candidatures maximum).

Un accusé de réception sera envoyé à chaque candidat. Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge des candidats.

Un hébergement dans des familles d'accueil sera possible pour les candidats en faisant la demande lors de l'inscription ou au plus tard le 09 mars 2019.

Par leur inscription, les candidats acceptent le règlement du concours et s'engagent à participer à l'ensemble des épreuves et à accepter les décisions du jury.

Conditions financières :

- 80 € de droits d'inscription (chèque bancaire ou postal, mandat postal pour les candidats résidant à l'étranger, libellé à l'ordre de Forte Piano).
- Un chèque de caution de 150 € remboursable le jour de la participation (chèque bancaire ou postal, mandat postal pour les candidats résidant à l'étranger, libellé à l'ordre de Forte Piano).

RULES

The 12th International Competition Piano in Mayenne will take place in the Conservatoire I. B. Bellocq (Mayenne – France, qualifying rounds), and in the Mayenne Theatre (final) in April the 11th, 12th, 13th and 14th 2019.

Competition is open to pianist from every countries, who are less than 32 years old in January the 1st 2019.

The prizes (subject to confirmation by our partners)

- First prize (Mayenne General Council)

One 2018/19 season entry ticket for a recital by the Piano of Mayenne

One entry ticket for a recital in the Festival of Dracenuits

Possibility to record a CD at the International Academy of Music, Aquilles delle Vigne, Coimbra, Portugal.

- Second price (Communities of Mayenne)
- Third price (Country of Art and History)
- Public Price
- Prize to the most promising pianist (Piano and Co)
- Prix Spécial Albert II de Monaco
- Favorite price from Château de Bourgon
- High school students price

Registration forms have to be send before March 9th 2019.

The jury will be composed of personalities from the music world and its decisions are final.

Candidates will present themselves in an order determined by lot. The competition consists of two parts: the qualifying rounds and finals.

The competition management reserves the right to authorize picture, radio recording and broadcasting of the sessions of the competition, and to make the recording on any picture ,audio or video format in favor of international piano competition.

If a candidate would prove to be a student of a member of the jury, this member will not participate in the rating.

Candidates cannot claim any stamp or right. In case of failure of participants, the management reserves the right to cancel the contest. Conversely, selection will be made on a case if the number of participants is too high (up to 35 applications).

An acknowledgment will be sent to each candidate. Travel expenses and accommodation are the responsibility of candidates.

Accommodation in host families will be available to applicants upon request during the registration and before the 09th March.

By entering, entrants accept the contest rules and agree to participate in all the tests and to accept the decisions of the jury.

Financial conditions:

- 80 € registration fee (bank check, postal order for candidates residing abroad, to the order of Forte Piano).
- A security deposit of 150 € refundable the day of participation (bank check, postal order for candidates residing abroad, to the order of Forte Piano).